

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 avril 2015 à 19 heures

Date de Convocation : 1<sup>er</sup> avril 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13. AUGIER Céline, AVARGUES Marcel, BREMOND-DICK Caroline, CHIBOUT Nadia, DUMESTE Mireille, FAURE Jeannine, MEIGNAN Mathias, PEYRON Jean-Pierre, POUTRAIN Michaël, TIRARD Jean-Pierre, RAVAUTE Daniel, ROUX Frédéric, UHRING Fabien.

Absents : DARGERIE Viviane, MATHIEU Camille.

Procuration : de DARGERIE Viviane à ROUX Frédéric, de MATHIEU Camille à UHRING Fabien.

Effectif valable : 13 + 2 procurations /15.

Président de séance : PEYRON Jean-Pierre, Maire.

Secrétaire de séance : DUMESTE Mireille.

**Séance du Conseil Municipal**

**Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 2 février 2015**

**Rajout d'un point n°11 à l'ordre du jour concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme : approbation à l'unanimité.**

**DELIBERATIONS**

**1. Approbation du Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal**

Le Compte de gestion reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Commune de l'exercice 2014.

Les opérations de l'exercice 2014 font ressortir les résultats arrêtés comme suit :

**FONCTIONNEMENT:**

Dépenses de fonctionnement :	616 260,18
Recettes de fonctionnement :	681 403,42
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	+ 65 143,24
Résultat de clôture (cumul des résultats des exercices précédents) :	+ 265 408,78

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses d'investissement :	336 206,52
Recettes d'investissement :	152 556,99
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 183 649,53
Résultat de clôture (cumul des résultats des exercices précédents) :	- 127 436,04

**Approbation à l'unanimité.**

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 avril 2015 à 19 heures

**2. Approbation du Compte Administratif 2014 du Maire**

Le Compte Administratif 2014 du Maire fait apparaître les mêmes résultats que le compte de gestion du Receveur municipal.

**Approbation à l'unanimité.**

**3. Affectation du résultat de l'exercice 2014 au Budget prévisionnel 2015**

Le compte administratif 2014 fait apparaître un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 65 143,24€ pour un résultat cumulé de 265 408, 78€. La section d'investissement, après prise en compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes, présente un besoin net de financement de 68 736,04€. Il convient donc d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour un montant de 68 736,04€, au compte 1068.

**Approbation à l'unanimité.**

**4. Vote des taux des taxes directes locales 2015**

L'état 1259 des services fiscaux de Vaucluse propose un produit assuré de 304 164€ pour 2015 avec maintien des taux 2014. Le Maire explique que ce produit assuré ne suffit pas au financement des projets communaux dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.

L'augmentation d'un point du taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti augmenterait les recettes de la commune de 24 908€ ce qui compenserait la baisse des dotations tout en restant en dessous des taux d'imposition moyens, soit :

Taxe d'habitation : 11,96%

Taxe foncière (bâti) : 14,06%

Taxe foncière (non bâti) : 45,81 %

**Approbation à la majorité** de 12 voix + 2 procurations pour et 1 voix contre (C. Brémond-Dick)

**5. Vote du Budget Primitif 2015**

Présentation par M. Fabien Uhring des tableaux ci après :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (fournitures et services dont cantine)	210 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL (salaires et charges, médecine du travail...)	318 000,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS (Versement participation à la CCPAL)	23 000,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	40 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 350,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Indemnités, subventions et participations)	65 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES (Remboursement intérêts d'emprunt)	37 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 650,00€
<b>TOTAL</b>		<b>800 000,00 €</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 avril 2015 à 19 heures

RECETTES

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2015
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	196 672,74 €
013	ATTENUATION DE CHARGES (remboursement de frais : assurance...)	0,00 €
70	PRODUIT DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES (concessions, ALSH...)	30 327,26 €
73	IMPOTS ET TAXES (Produit TH, TF et TFNB)	330 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (Dotations, subventions CAF...)	164 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (loyers, locations...)	78 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>800 000,00 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé Chapitre	Restes à réaliser 2014	BP 2015
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (résultat exercices antérieurs)	0,00 €	127 436,04 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (remboursement du capital de l'emprunt)	0,00 €	63 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Frais d'études, PLU)	2 000,00 €	13 500,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (achats, installations...)	40 000,00 €	61 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (constructions, travaux réalisés sur plusieurs exercices comptables)	2 000,00 €	61 063,96 €
041	OPERATIONS D'ORDRE (jeux d'écritures comptables)	0,00 €	26 000,00 €
SOUS TOTAL		44 000,00 €	352 000,00 €
<b>TOTAL : RESTES A REALISER + NOUVEAUX CREDITS</b>		<b>396 000,00 €</b>	

RECETTES

Chapitre	Libellé Chapitre	Restes à réaliser 2014	BP 2015
10 68	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		68 736 ,04€
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	93 350,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (TLE, remb.TVA)	0,00 €	20 363 ,96 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	102 700,00 €	53 200,00 €
024	PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	6 650,00€
041	OPERATIONS D'ORDRE (jeux d'écritures comptables)	0,00€	26 000,00€
SOUS TOTAL		102 700,00 €	293 300,00 €
<b>TOTAL : RESTES A REALISER + NOUVEAUX CREDITS</b>		<b>396 000,00 €</b>	

Approbation à l'unanimité.



**6. Vote des subventions aux associations**

Des pièces complémentaires ont été demandées à certaines associations. Tous les documents nécessaires à l'instruction des dossiers n'étant pas parvenus en mairie à ce jour, la question est reportée.

**7. Modification du tableau des effectifs communaux**

Pour permettre la promotion interne statutaire d'un agent communal, un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet doit être créé.

**Approbation à l'unanimité.**

**8. Demande de subventions/Fond de Solidarité Local, pour les travaux de restauration de l'église Saint Hilaire**

Après une première étude menée par le Parc naturel régional du Luberon, le bureau d'architecture Skala a été missionné pour évaluer les travaux d'urgence à réaliser pour assurer la conservation de l'église Saint Hilaire.

L'estimation prévisionnelle de cette opération s'élève à 51 200€ HT. Le Fonds de Solidarité Local mis en place par la Région PACA, permet de financer ce type de projet communal pour un montant de subvention de 15 000 €.

**Approbation à l'unanimité.**

**9. Approbation des nouveaux statuts du Parc Naturel Régional du Luberon**

Le Parc Naturel Régional du Luberon doit modifier ses statuts pour permettre l'adhésion des communautés de communes. Les nouveaux statuts doivent par ailleurs être validés par les communes membres.

**Approbation à l'unanimité.**

**10. Retrait des communes de Castellet et d'Auribeau du Syndicat intercommunal pour les transports scolaires**

Afin de permettre le retrait effectif des communes d'Auribeau et de Castellet du Syndicat intercommunal pour les transports scolaires, l'ensemble des communes membres doit délibérer. Le Maire propose de donner un avis favorable.

**Approbation à l'unanimité.**

**11. Création d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme**

La Direction des Territoires n'instruira plus les demandes d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Les communes de la CCPAL réfléchissent à la mise en place d'un service d'instruction intercommunal pour remplacer les services de l'Etat. Il est demandé aux conseils municipaux de la CCPAL de se positionner.

**Approbation à l'unanimité.**

**DECISIONS MUNICIPALES,  
INFORMATIONS AU CONSEIL ET QUESTIONS DIVERSES**

- Avis du Conseil sur les devis obtenus pour la réfection du mur de soutènement de la Poste :  
La Maison des Métiers et du Patrimoine est retenue.
- Possibles déclassements de voies communales : une réflexion va être engagée sur le statut de certains chemins communaux qui ne sont pas affectés à l'usage du public. Ils pourraient être déclassés pour devenir des chemins ruraux.
- PV d'urbanisme : il sera fait appel à un huissier de justice pour dresser procès verbal d'infractions d'urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20.  
Date d'affichage du présent compte rendu : le 15 avril 2015.

Le Maire,  
Jean-Pierre Peyron.

